



VALAIS

Plus de 100 magasins à votre service

CARROSSERIE



TORSA

TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
SIERRE SION VIÈGEMardi 11 novembre 1980 60 ct. JA Martigny
No 86 - Journal fondé en 1860 - Bi-hebdomadaireElections sierroises:
Manœuvre «politicide»

page 8

Imprimerie Montfort, Martigny

CONFÉDÉRÉ

Le dilemme socialiste

Samedi à Sierre, le Parti socialiste valaisan tenait son congrès annuel. Apparemment, rien ne ressemble plus à une assemblée de délégués qu'une autre assemblée, peu importe le parti.

Les problèmes de l'heure y sont débattus aussi. Avec de l'avance ou du retard sur l'organisation, on en vient à proposer les mêmes solutions. Ainsi, les arguments invoqués à propos des objets soumis à la votation populaire le 30 novembre prochain, se sont retrouvés dans la bouche des rapporteurs de tous les autres partis avec cependant quelques nuances.

En effet, si les socialistes valaisans disent oui aux mesures d'économie fédérales sur deux points: suppression et réduction des quote-part des cantons aux droits de timbre et aux bénéfices de la Régie fédérale des alcools, ils disent non en revanche à la révision du régime du blé.

Là, le vieux réflexe populiste a joué. Malgré le fait que la consommation de pain continue à baisser, malgré le fait que le pain entre de manière de moins en moins forte dans le budget alimentaire des Suisses, malgré le fait que la suppression des subventions fédérales à la farine va coûter à chaque ménage suisse Fr. 15,60 par an, soit Fr. 1,30 par mois, ou 4 centimes et demi par jour, le pain reste une image liée à la misère de l'ouvrier du siècle passé.

La ceinture de sécurité ne fera pas l'objet de recommandation de la part du PSV. En effet, les délégués ont préféré laisser la liberté de vote sur un sujet contreversé et qui, semble-t-il, concerne plutôt l'individu que la société.

La proportionnelle

Le débat fut vif en revanche, sur l'initiative des jeunes PDC du Haut-Valais, relative au mode d'élection du Conseil d'Etat, selon le système proportionnel. Soulignons d'emblée que par 69 oui contre 42 non, les socialistes recommandent son acceptation.

MM. Rosset et Kalbfuss défendaient l'un le non, l'autre le oui. Et lors du débat le dilemme socialiste est apparu dans toute son ampleur.

Jusqu'ici, il semblait que seul le Parti radical avait le privilège de douter de son identité en participant au gouvernement; il semblait que seul le PRDV avait une crise de conscience lorsqu'il fallait trancher entre ce qui était bon pour le pays mais pouvait être mauvais pour son parti ou inversement.

En fait il y avait chez les radicaux les théoriciens du pouvoir et de l'Etat démocratique et les pragmatiques qui voyaient un parti majoritaire considérer l'Etat comme sa chose. Et le débat restait entier.

Samedi les socialistes ont connu le même problème. Lucien Rosset a broché un tableau de l'intérêt supérieur du canton qui n'aurait pas déplu à M. Genoud tandis que M. Kalbfuss, réaliste, a démontré que rien ne serait changé tant que le PDC n'acceptera pas quelques règles fondamentales de consensus démocratique, notamment le pluralisme, et le droit des minorités d'être représentées dans tous les corps de l'Etat.

Le débat sur la proportionnelle c'est finalement cela: un principe démocratique. Bien sûr, ce principe est assorti dans l'initiative de modalités qui crée par exemple deux cercles électoraux. Les PDC n'en veulent pas dans la Constitution de ces cercles, mais ils veulent bien trois régions valaisannes pas (du tout historique!) et, une pratique qui démontre que le PDC a consacré depuis plusieurs dizaines d'années la création de deux cercles électoraux.

Car en fait qui assure ce jour deux sièges au Haut-Valais si ce n'est le PDC. Ce dernier ne veut pas d'une garantie constitutionnelle de deux sièges, mais une garantie statutaire! C'est bien comme cela que l'on comprend les choses. La Constitution valaisanne comme appendice aux statuts du PDC.

Enfin, la journée de samedi aura permis aux socialistes de découvrir eux aussi, les affres du dilemme politique. «Etre ou ne pas être dans l'opposition, telle était la question».

Adolphe Ribordy

Migros: 25 ans en Valais

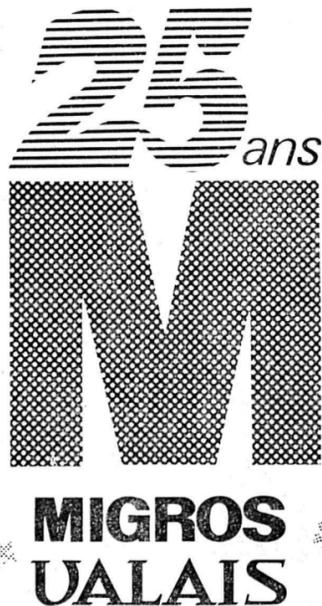
Ils étaient tous là, les dirigeants de Migros bien sûr, MM. Pierre Arnold, président de Migros, Jean Pignat, président de Migros-Valais, Alfred Gehrig, Jean-Pierre Baumgartner, directeur de Migros Valais, tous ses collaborateurs et la quasi totalité des employés Migros avec leur femme ou leur mari, les enfants aussi, soit près de 2000 personnes. Les autorités valaisannes aussi étaient là, MM. Hans Wyer, président du Gouvernement valaisan; Bernard Comby, conseiller d'Etat; Herbert Dirren, président du Grand Conseil; Pascal Couchepin, conseiller national; Jean Bollin,

président de Martigny et d'autres personnalités encore.

Oubliées, les péripéties de Migros Valais il y a 25 ans ou plutôt figées désormais dans une plaquette due à l'excellente plume de Pascal Thurre.

Voici d'ailleurs comment M. Hans Wyer voit aujourd'hui Migros et l'agriculture valaisanne:

Si Migros joue un rôle de premier plan dans notre canton en tant que distributeur, elle le joue aussi en tant qu'acheteur. En effet, elle contribue largement à l'écoulement de nos produits agricoles. En (Suite en page 8)

MIGROS
VALAIS

Assemblée générale des délégués du PRDV

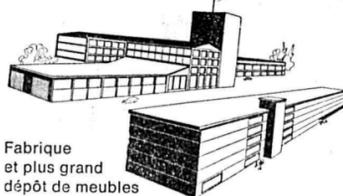
Les délégués du PRDV sont convoqués en assemblée générale le vendredi 14 novembre à 19 h. 30 au Casino de Saxon

Ordre du jour:

1. Rapport du président;
2. Votation cantonale;
3. Elections communales;
4. Divers.

Le président:
Bernard DupontLe secrétaire:
Adolphe Ribordy

MEUBLES - MEUBLES

Fabrique
et plus grand
dépot de meubles
de la Suisse romande à NatersFabrique de meubles
et agencements intérieurs

GERTSCHEN SA

à Martigny - Uvrier/Sion - Brigue
(026) 2 27 94 (027) 31 28 85 (028) 22 11 65
Grandes expositions

EN DIRECT AVEC

Qu'en est-il des modifications apportées au texte de la loi sur le régime communal par la commission parlementaire, à la veille des seconds débats de la Haute Assemblée?

N'allez pas imaginer que le fameux article 137 consacré — si j'ose le dire — au frais du culte a été radié. Au contraire, le Gouvernement et la quasi unanimité de la commission persistent à penser que cette disposition est une planche de salut pour les paroisses. Nous répétons dans les milieux radicaux que l'impôt sur le culte doit être réglé par la loi sur les communes ecclésiastiques que M. Genoud n'ose pas présenter ni devant le Grand Conseil ni devant le peuple.

Ne pourrait-on pas exiger de lui ce courage politique à la veille des élections du Conseil d'Etat?

Malheureusement, la discussion, le dialogue sont impossibles. Il soliloque, il monologue, il pontifie en cette matière, comme si un téléphone rouge le reliait directement à Dieu le père à qui il donne parfois quelques

Elections communales

Les élections communales approchent à grands pas. Dans un mois, le principal sera dit. Les conseils communaux seront désignés. Certes, il restera encore à nommer le président, le vice-président et le Conseil général là où cette institution existe mais les rapports de force seront fixés au soir du dimanche 7 décembre. Si dans le Valais romand on peut s'attendre à une certaine stabilité, il n'en est pas de même dans le Haut-Valais. De bons échos nous parviennent de cette région où le FDPO s'implante au niveau local après la percée des élections fédérales. Sur le plan personnel, l'intérêt se concentre sur Monthey et Sierre où la lutte pour la présidence est ouverte. Dans les deux cas, mais surtout à Monthey, les socialistes joueront un rôle important dans la mesure où leur électorat est discipliné et dans la mesure où ils ne placent pas la barre trop haut. L'enjeu est d'importance cantonale car il est un test de la volonté des minorités de travailler ensemble. Or, cette coopération est non seulement utile aux minorités elles-mêmes mais au canton tout entier qui bénéficierait enfin d'une opposition plus solide.

Les élections communales c'est aussi la recherche de bons candidats. Beaucoup de gens de caractère sont d'accord de se mettre à disposition des partis. D'autres rechignent, prétextant le manque de temps, d'expérience ou même que la politique n'est pas raflante. Manque de temps? On y supplée souvent par une meilleure organisation de sa vie. Et puis faire de la politique ne signifie pas devenir l'esclave de la politique. Ceux qui le veulent réellement peuvent bien remplir leur mandat et se réserver des plages de liberté! Manque d'expérience? L'expérience par définition ça s'acquiert. Celui qui n'a pas

d'expérience aujourd'hui en aura demain à la condition de bien vouloir commencer. Quant à l'argument entendu quelques fois, que la politique est le domaine de la combine, il me paraît injuste et suspect. Certes, la politique, qui est l'art d'administrer la collectivité, passe par la conquête du pouvoir. Et qui dit conquête du pouvoir dit aussi lutte. Des conflits sont inévitables. S'ils ne sont pas toujours édifiants, ils sont souvent moins cruels que les conflits dans le monde des affaires. Ils ont en tous les cas un but honorable: celui de permettre la désignation des autorités chargées de défendre l'intérêt général. Que dirait-on d'une vie politique dans laquelle la lutte n'existerait plus? On dirait qu'il s'agit d'une monarchie ou d'une dictature.

J'ai participé à suffisamment de campagnes pour savoir que la vie politique n'est pas toujours rose. J'ai aussi reçu des coups. Mais je puis affirmer que jamais je n'ai vu quelqu'un lutter uniquement pour des motifs bas. Chaque fois, à côté de la légitime ambition personnelle, il y avait aussi et surtout la volonté de faire quelque chose pour la collectivité. Lorsque quelqu'un dit que la politique est trop sale et qu'il ne veut pas en faire pour cette raison, je me demande toujours ce qu'il y a de plus important pour cette personne: l'ambition personnelle qui risque d'être blessée par un échec ou la volonté de servir la collectivité.

Non, la politique n'est pas sale. Comme toute activité humaine, elle n'est pas seulement le règne de la vertu certes, mais elle a tout de même un but idéal. Et ceux qui médisent de la politique sont souvent ceux qui voudraient être élus sans risques car leur ambition dépasse leur sens civique.

PASCAL COUCHEPIN

Votations fédérales

Les industriels peuvent souscrire aux mesures d'économies envisagées par la Confédération et, notamment, à celles qui seront soumises à la votation populaire du 30 novembre prochain.

Il s'agit, rappelons-le:

- de supprimer la quote-part des cantons au produit des droits de timbre fédéraux. Coût annuel pour le Valais: 4,5 millions;

- de ramener à 10 %, soit à la «dime» de l'alcool, la part des cantons au bénéfice de la Régie fédérale des alcools. Coût annuel pour le Valais: 4,5 millions;
- de supprimer la subvention pour l'abaissement du prix du pain. Coût moyen pour chaque Suisse: Fr. 15,60 par an.

Les pertes pour l'Etat seront ressenties en 1982 seulement. Elles paraissent supportables.

conseils gratuits, car il est seul à détenir la vérité en ce bas monde. Nous sommes en présence d'un cas typique et patent de dérobade politique. Et le PDC dit amen, c'est le mot qui convient.

On découvre dans les travaux de la seconde commission du Grand Conseil une innovation assez intéressante, pour autant qu'elle soit prise au sérieux. L'assemblée primaire nommera en son sein pour chaque période administrative un organe de contrôle qualifié. Celui-ci rapporte à l'assemblée primaire sur la gestion

soumis est conforme à la loi et si ses dispositions ne sont pas contradictoires.

Ces quelques mots résument toute la notion de contrôle de l'Etat sur les collectivités publiques du premier palier. Ce contrôle ne concerne que la légalité des dispositions arrêtées par les communes et les assemblées primaires. Il ne s'étend pas à l'opportunité des décisions communales, sauf dans quelques cas exceptionnels et expressément prévus par la loi. Le contraire entraînerait la disparition de l'autonomie communale.

Le nouveau régime

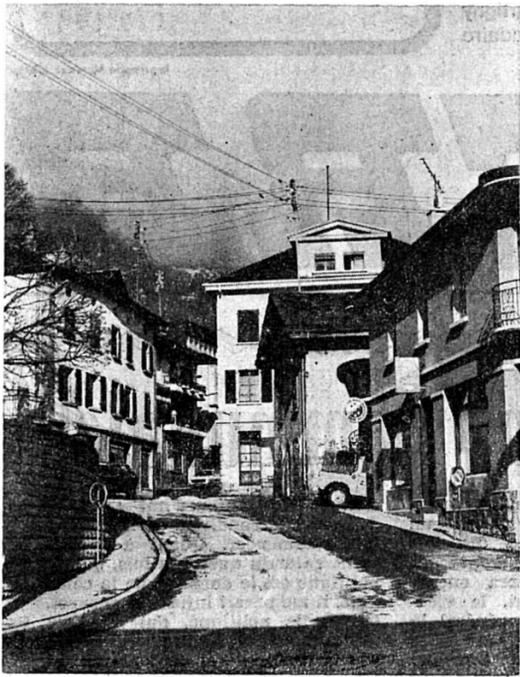
et les comptes. La nouveauté réside dans ce rapport public présenté par des citoyens pris hors de l'administration.

A l'article 123 de la loi, consacré à l'autorité de surveillance et à ses compétences de contrôle des règlements communaux, il a été maintenu que, sous réserve de prescription contraire de la législation spéciale, l'autorité de surveillance se borne à examiner si le règlement qui lui est

Dans le domaine de l'exercice du droit d'initiative par les citoyens d'une commune, la seconde commission n'a pas apporté de changements importants au texte issu des premiers débats du Grand Conseil. Le peuple acceptera-t-il ce nouveau droit qui a reçu dans la Constitution cantonale révisée des limites bien précises et peut-être trop étroites? Affaire à suivre.

JEAN VOGT

Les commerçants de Fully et Saillon



SARRASIN & PELLOUCHOUD

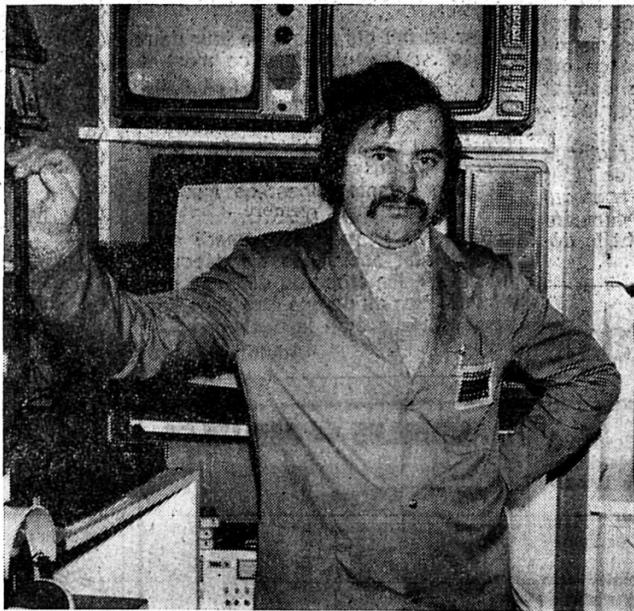


AEG

Linde NEFF

Electricité - Téléphone
Maîtrise fédérale
Vente et service dépan-
nage officiel AEG Lavamat
Fully - 5 31 53
Bovernier - 2 27 09

Des commerçants locaux qui connaissent leur métier



Michel Cotture, un de ces commerçants dont les connaissances professionnelles permettent à la clientèle de procéder à des achats de toute confiance.

A l'heure actuelle, le commerce local tient une place de plus en plus active dans la vie d'une communauté. A ce titre, la population fulliéraine bénéficie des services compétents de bon nombre de commerçants, dont les connaissances professionnelles ne sauraient être mises en doute. Les Fulliérains le leur rendent bien. « Nous ne sommes pas obligés de nous déplacer dans les grands centres. Ici, à portée de main, nous pouvons disposer de ce dont nous avons besoin » se plaisent-ils à souligner.

« Profitez de nos services » telle est la devise de ces commerçants fulliérains, dont la liste est la suivante :

Sarrasin & Pellouchoud (électricité, téléphone), H. Graber (concessionnaire officiel Ford), Philippe Dorsaz (atelier mécanique), G. Maret (horlogerie, bijouterie), Carron, La Louye (carrosserie), Michel Cotture (radio, Hi-Fi, service de réparations), les frères Faiss (établissement horticole), Roduit-Granges (garage de la Châtaigneraie), Lucienne Rard (boulangerie-pâtisserie, tea-room), la Coop et Albert Maret ameublement (tapis, revêtement de sol, tapis de fond).

H. GRABER — FULLY



Concessionnaire officiel

Maîtrise fédérale
☎ (026) 5 33 38

Baisse de prix sur tracteur neuf

- Atelier mécanique
- Machines agricoles
- Vente et réparations

PHILIPPE DORSAZ

FULLY-SAXÉ - Tél. (026) 5 30 45

MICHEL COTTURE — FULLY

Radio-TV
Hi-Fi
Service de réparation
Vente
Occasions

☎ (026) 5 44 27



Etablissement horticole
Garden - Centre
Grand-Blettay - Fully

Maîtrise fédérale
☎ (026) 6 23 16 - 6 33 23

Garage de Châtaignier

RODUIT-GRANGES

Ventes - Réparations
Camions - Voitures
Tracteurs - Cycles - Motos
Petites machines agricoles
FULLY
☎ (026) 5 45 66



G. MARET

Horloger diplômé EHS
Horlogerie - Bijouterie
Gravures - Réparations
Pendules et montres anciennes

FULLY - Vers-l'Eglise - ☎ (026) 5 44 04 - 05

TEA-ROOM



LES MOULINS

Boulangerie - Pâtisserie

L. RARD - FULLY

EXCURSIONS

**A
R
C
A
R
O
S
S
E
R
I
E**

(026) 5 32 65 - 5 44 69

(026) 5 44 19
La Louye

GARAGE CHARLY BERTHOLET SAILLON

TOYOTA

Toyota
utilitaires
Toyota
voitures
Services et
réparations
rapides
(026) 6 20 04



Culture
chaussures

FULLY
Libre service
☎ (026) 5 32 39

ALBERT

AMEUBLEMENT

Maret

FULLY
(026) 5 33 52
Tapis
Rideaux
Revêtements
de sol
Tapis de fond
Devis sans
engagement
Choix à
domicile



Martigny

L'Ecole de Musique de Martigny lauréate du Prix 1980 de la Fondation Alphonse-Orsat



A dr., M. Joseph Gross, président de l'Ecole de Musique de Martigny. A ses côtés, M. Marc Michaud, responsable de la commission culturelle de Martigny.

(chm). - « C'est une institution utile, qui fait honneur à ses dirigeants et qui mérite d'être soutenue. C'est la raison pour laquelle le Conseil de la Fondation a entendu lui exprimer sa reconnaissance et lui apporter son encouragement sous forme d'un prix de 5 000 francs destiné à l'aider dans ses efforts » a souligné Me Edmond Gay, vendredi soir dans le hall de la maison Orsat en présence de nombreuses personnalités lo-

cales, avant de remettre le Prix 1980 de la Fondation Alphonse Orsat à l'Ecole de Musique de Martigny, présidée avec à-propos par M. Joseph Gross. Créée en 1974 dans le but de commémorer le centième anniversaire de la naissance de M. Alphonse Orsat, la Fondation souhaite récompenser chaque année des Valaisans particulièrement méritants dans le domaine des arts et de l'économie viti-vinicole. M. Jean Nicollier, chef de la station d'essais de Châteauneuf, en a été le premier bénéficiaire. Puis, ce fut au tour de M. Jean-René Dubulluit, acteur dramatique originaire de Saxon. L'année passée, la Fondation l'a attribué à M. Hubert Fauquex, hautboïste de grand talent. Selon Me Gay, président de la Fondation, il a paru tout indiqué au Conseil de réserver son prix cette année — qui coïncide avec le centenaire de la naissance de M. Alphonse Orsat, lui-même grand mélomane et président d'honneur de l'Harmonie municipale — à une institution vouée aux jeunes, chers à son cœur : l'Ecole de Musique de Martigny.

L'Ecole de Musique

La fondation de l'Ecole de Musique de Martigny remonte au 23 septembre 1970. Le soutien de la Municipalité, de la Bourgeoisie et des sociétés artistiques locales a contribué à son implantation, puis à son développement. Depuis le 20 juin 1972, elle constitue une section du Conservatoire cantonal. A l'heure actuelle, près de 250 élèves se voient dispenser un enseignement allant de l'initiation musicale à la pratique de la danse, en passant par le solfège, le chant, le piano, le violon, etc. A l'occasion des fêtes de Pâques et de fin d'année, elle organise des concerts appréciés des parents et du public en général. Toujours selon Me Gay, elle fait aujourd'hui partie intégrante de la vie culturelle martignaise aux côtés des Jeunesses Musicales et de l'Atelier Musical, avec lesquels elle entretient d'excellentes relations.

Chamoson : Conseil général ?

Nous apprenons que plus de 300 citoyens de la commune de Chamoson ont signé une demande tendant à la création d'un Conseil général. Cette récolte de signatures a été réalisée dans un délai extrêmement court ce qui dénote l'intérêt que suscite cette innovation et le souci de nombreuses personnes devant la désaffection constatée aux assemblées primaires.

Nous aurons l'occasion de revenir ultérieurement sur la démarche de ces citoyens.

Université populaire : 3e conférence

La troisième conférence organisée par l'Université populaire, en collaboration avec l'Ecole des patentes de Martigny, sera dirigée demain dès 20 h. 15 dans la grande salle de l'Hôtel de Ville par M. Michel Giroud, licencié en psychologie de l'Institut de psychologie de l'Université de Fribourg. Le thème de cette conférence : les différentes étapes du développement psychique de l'enfant, de la naissance à l'adolescence.

Agenda radical

Soirée-choucroute du PRD de Charrat

Le Parti radical de Charrat organise le samedi 15 novembre dès 20 heures sa traditionnelle soirée-choucroute à la nouvelle salle de gymnastique. L'orateur et invité du jour sera M. Bernard Comby, conseiller d'Etat. Il y aura comme d'habitude ambiance, jeux et propos d'élections. Réservez cette date.

Assemblée générale du PRD de Sion

Dans le but de désigner ses candidats aux prochaines élections communales, le Parti radical-démocratique de Sion convie ses membres et sympathisants à participer à son assemblée générale annuelle le jeudi 13 novembre 1980, à 20 heures à la salle de conférence de la Mutua.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport du comité ;
- Fixation du nombre des candidats pour l'élection au Conseil municipal ;
- Désignation des candidats ;
- Divers.

Les décisions à prendre sont importantes. Afin que le Parti radical soit représenté au mieux dans le futur Conseil municipal, le comité compte sur une présence nombreuse à cette assemblée.

N.B. : reprenez déjà les dates ci-après :

- Vendredi 14 novembre 1980 à 20 h. 30 : assemblée générale du Parti radical-démocratique valaisan (Casino de Saxon).
- Mardi 25 novembre 1980 à 20 h., salle Mutua : assemblée générale (présentation des candidats au Conseil municipal ; désignation des candidats au Conseil général).
- Lundi 8 décembre 1980 à 20 heures, salle Mutua : présentation des candidats au Conseil général ; élection président et vice-président.

Campagne électorale du PRD de Sierre

Le Parti radical-démocratique de Sierre présentera ses candidats dans les différents quartiers de la ville selon le programme suivant :

- Zervettaz-Borzuat, lundi 10 novembre, Café de Zervettaz à 20 h. 15.
- Ovest, mercredi 12 novembre, Pavillon des Sports à 20 h. 15.
- Noës, vendredi 14 novembre, Café des Voyageurs, à 20 h. 15.
- Sous-Géronde, lundi 17 novembre, Café des Collines, à 20 h. 15.
- Muraz, mercredi 19 novembre, Café de la Contrée, à 20 h. 15.
- Villa, jeudi 20 novembre, Café des Noyers, à 20 h. 15.
- Granges, vendredi 21 novembre, salle bourgeoise, à 20 h. 15.
- Glarey, jeudi 27 novembre, Anniversaires et Helvétia, à 20 h. 15.
- Sierre-Centre, lundi 1er décembre, Café Central (en langue allemande), à 20 h. 15.
- La Scie - Le Bourg, mercredi 3 décembre, Goubing - Amis - Brisolée, à 20 h. 15.

Le Parti radical-démocratique de Sierre vous invite à participer nombreux à toutes les assemblées de quartier. Notre parti a placé cette campagne 1980 sous le signe du dialogue. En effet, tous les problèmes de la cité, même les plus épineux, pourront être abordés. Venez poser des questions à vos candidats ! Venez leur faire part de vos problèmes, de vos espoirs et de votre volonté de changement !

Notez ces dates dans votre agenda et venez marquer, dans votre quartier, par votre présence, votre attachement aux idées radicales et à la démocratie.

Soirée-choucroute du PRD de Riddes

Le PRD de Riddes a le plaisir d'annoncer à ses membres et sympathisants que sa soirée familiale aura lieu le vendredi 14 novembre dès 20 heures à la salle de l'Abeille.

Au programme : apéritif, souper-choucroute, loto, bal.

Inscriptions jusqu'au mercredi 12 novembre dans les établissements suivants : Café du Midi, Valaisia, des Voyageurs, Amos, Buffet de la Gare.

Au plaisir de vous rencontrer.

Saint-Maurice

Le Parti radical-démocratique de Saint-Maurice invite très cordialement ses membres et sympathisants(es) à son assemblée d'information qui aura lieu le samedi 15 novembre à 20 h. 30 à l'Hôtel des Alpes. L'ordre du jour a été fixé comme il suit : 1. rapport présidentiel ; 2. rapport d'activité : Conseil communal, Conseil général ; 3. informations sur les élections des 7 et 14 décembre ; 4. divers. A l'issue de la partie administrative, bal avec l'orchestre « Old Merry Boys ». Le Parti radical de Saint-Maurice saisit cette présente occasion pour remercier toutes les personnes qui lui ont manifesté leur appui en participant à son loto privé et contribué ainsi à son succès.

Isérables

L'assemblée générale du Parti radical d'Isérables est convoquée pour le dimanche 16 novembre à 13 h. 30 à la salle Helvétia avec l'ordre du jour suivant : 1. Elections communales et bourgeoises 1980. Nomination des candidats. 2. Divers.

La voiture du Comptoir à M. et Mme Edmond Ramuz



(chm). - « Non, ce n'est pas vrai » se sont écriés M. et Mme Edmond Ramuz-Saudan en prenant connaissance du résultat du tirage au sort de la tombola du comptoir 1980. 89 280, ce numéro leur a en effet permis de s'adjuger le premier prix : une OPEL ASCONA 1300. Les clés du véhicule leur ont été remises vendredi en fin d'après-midi devant le garage Casanova au cours d'une brève cérémonie, réunissant MM. Raphy Darbellay, président de la foire, André Coquoz, secrétaire, et Gilbert Dubulluit,

responsable de la tombola.

M. Edmond Ramuz exerce la profession de boulanger. De nature plutôt optimiste, il affirme le plus sérieusement du monde : « J'étais sûr de gagner... ». Son épouse Jeannette n'est pas une inconnue des amateurs de cinéma, puisqu'elle assume la fonction de caissière du Casino Etoile. Oui, c'est une simple coïncidence...

Notre photo : de g. à dr., Raphy Darbellay, Gilbert Dubulluit, M. et Mme Ramuz-Saudan.

Agenda du Parti radical de Martigny

- | | |
|---|---|
| 13.11.1980 : Grande salle communale | : Assemblée générale - Rapport des conseillers communaux et juges à 20 h. |
| 14.11.1980 : Casino de Saxon | : Assemblée des délégués cantonaux à 19 h. 30 |
| 20.11.1980 : Grande salle communale | : Assemblée générale. Désignation des candidats au Conseil communal. Désignation des candidats juges. Rapport du président de la commune à 20 h. |
| 27.11.1980 : Grande salle communale | : Assemblée générale. Rapports du président du Conseil général et du président de la Commission de gestion à 20 h. Désignation des candidats au Conseil général |
| du 22.11. au 03.12.1980 | : Manifestation de quartiers |
| 24.11.1980 Hôtel de Ville | : Assemblée bourgeoise à 20 h. |
| 27.11.1980 à 16 h. 30, Hôtel de Ville Martigny (grande salle) | : Causerie aux femmes de Martigny par Mmes Gabrielle Sola et Cilette Cretton. |

LES CAVES DU MANOIR

CABARET-THEATRE MARTIGNY

Un mois d'octobre bien rempli

Studio 5
Le 9 octobre, les Caves du Manoir donnaient le coup d'envoi de la saison 80-81. Près de 70 spectateurs étaient présents pour assister à la « première » du groupe Studio 5, une nouvelle formation, composée de très bons musiciens valaisans. Studio 5 interprète une musique proche du « Free-Jazz », fruit d'une technique musicale englobant la rythmique et l'harmonie des thèmes. Ce genre d'interprétation exige des connaissances profondes, le feeling en quelque sorte. Studio 5 compte sur des musiciens de valeur. Leur spectacle était plaisant et apprécié du public.

Jean-François Panet

Le 23 octobre, Panet (le poète). Le spectateur venu en espérant une soirée fondée sur le récit devait se trouver surpris en découvrant la scène du Manoir transformée en chambrette. Eh oui ! J.-F. Panet nous transporta directement dans son logis où il débambula pendant une heure trente.

L'image que nous retenons de cet artiste demeure par la facilité avec laquelle il nous raconte la vie d'une poète : confronté avec ses voisins, avec lui-

même et avec ses textes, tout cela dans une chambre d'un mètre 80 de long sur un mètre 50 de large. On a vécu, on en a ri, mais surtout on est resté dans la flamme et la verve d'une bonne vieille philosophie : la « poésie ».

Rhésus

30 octobre : le groupe Rhésus, rescapé du Festival de Spa, faisait halte dans le « contraste » de leur dernier disque. Bravo au public qui comprend par la force des choses que l'intérêt des spectacles présentés au Manoir sont variés et ne manque pas de trouver une satisfaction renouvelable. Rhésus est une formation qui devient d'une popularité complice de notre folklore. En effet, si les rythmes et les thèmes musicaux appartiennent au folk étranger, leur interprétation révèle une approche sérieuse d'un nouveau folklore suisse romand.

Philémon

Jeudi à 20 h. 30 :

Benoît Vitse

En remplacement de Marianne Sergen, les responsables des Caves du Manoir ont fait appel à Benoît Vitse, jeudi dès 20 h. 30.



L'Association valaisanne du tourisme pédestre

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Charles-Albert PERRIG

président d'honneur

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

TCS: fin des contrôles techniques 1980

(chm). - Les trente journées de contrôles techniques effectués dans vingt-sept localités du Valais par sept patrouilleurs du TCS, en collaboration avec la Police cantonale, ont permis cette année de déceler les défauts suivants, les contrôles ayant porté sur 1802 véhicules :

- 1305 phares mal réglés, dont 91 feux de position, 76 feux arrière, 141 feux de plaque, 92 stop et 32 indicateurs de direction;
- 42 pots d'échappement;
- pneumatiques (95);
- divers (94).

C'est à St-Maurice, jeudi passé, qu'ont pris fin les contrôles techniques 1980. A l'issue de l'apéritif offert par la Municipalité, un repas a été servi aux invités. A cette occasion, M. Philippe Simonetta, président de la commission technique du TCS, s'est plu à saluer la présence de MM. Jean Germanier, chef du Service automobile, Gérard Bornet, officier à la Police cantonale, Louis Tissonier, responsable de l'information au TCS-Valais, Kurt Schiess, inspecteur TCS, François Meytain, membre du comité cantonal du TCS, Bernard Dirren, membre de la Commission technique, Raymond Berguerand, président de la Commission des manifestations de la commune de St-Maurice. Au cours d'une brève allocution, M. Simonetta a relevé le succès de cette campagne, exception faite de la journée organisée à Sierre en collaboration avec l'Union des commerçants de la ville. « L'année prochaine, nous tâcherons d'effectuer ces contrôles dans les villages et les agglomérations » a-t-il notamment souligné.

Concours « Jeune Chanson »

Le dernier délai pour l'envoi des manuscrits destinés à ce concours était fixé au 31 octobre 1980.

55 chansons sont parvenues au Département de l'instruction publique, dont 49 du Valais romand et 6 du Haut-Valais. Elles proviennent d'un peu plus de 20 compositeurs différents; c'est dire la diversité de l'ensemble des pièces que le jury aura à sélectionner.

Le concours public aura lieu au cours de cet hiver à Sion et le jury décernera à cette occasion 3 prix, le premier étant de 2000.—, le 2e de 1000.— et le troisième de 500.—. D'autre part, le public sera associé à l'opération puisqu'il pourra lui-même attribuer un prix de 1000 francs.

Le succès de ce concours, placé sous la responsabilité du conseiller culturel du Département de l'instruction publique, M. Michel Veuthey, est une preuve de la vitalité de l'art de la chanson dans notre canton.

Confédéré-Fed

Editeur: Coopérative « Le Confédéré »

Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy.

Rédaction - Administration: 11, rue du Gd-Verger (1er étage), 1920 Martigny - Case postale 295 - CCP 19-58 tél. rédaction (026) 2 65 76.

Publicité: Annonces Suisses S.A., Place du Midi, 1950 Sion. Tél. (027) 22 30 43 et 11, rue du Gd-Verger, 1920 Martigny.

Impression: Imprimerie Montfort.

ARBRES FRUITIERS

A vendre: Gloster, Gravenstein, Idared, Kidds orange red, Jonagold, Soummred, Prime rouge, 1 et 2 ans, sur types EM IX et M 26. Bosc, Conférence, Louise-Bonne, Williams, 1 an, sur cognassier.

Pêchers, pruniers, cerisiers, tige et mi-tige. Arbres d'ornement et d'avenue. Création de parcs et jardins d'agrément.

Pépinières BOLLIN
MARTIGNY — Tél. (026) 2 21 41



De l'or pour le Valais.

Nombreux sont les Valaisans déjà titulaires de distinctions en or. Des sportifs, joueurs, artisans, et des gastronomes. Dès maintenant, il y a de l'or pour tous les Valaisans, de Gletsch à St-Gingolph et de Saas-Fee au Val d'Illeiez.

Hopfen Gold. Une bière fraîche et racée de la Brasserie Valaisanne. Le brasseur a choisi pour elle le meilleur malt, le houblon à l'arôme subtil et les a mariés à l'eau de roche pure. Union parfaite de matières premières nobles, et « la touche » de notre Maître-brasseur; un résultat qui vaut son pesant d'or. Hopfen Gold récompense tous les Valaisans qui apprécient les spécialités de leur vallée et qui aiment s'offrir une bière de classe.

Hopfen Gold.
La bière qui tient
ce que le Valais promet.



La bière suisse est bonne.



Ce décapsuleur vous ouvrira les plus belles perspectives.

Veuillez m'envoyer gratuitement un décapsuleur (Hopfen Gold).

Voici mon adresse:

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NPA/Localité: _____

Coupon à découper, coller sur une carte postale ou glisser dans une enveloppe affranchie et adresser à: Brasserie Valaisanne, 1950 Sion



Union de Banques Suisses

5 1/4 % Emprunt 1980-89 de Fr. 100 000 000

Titres:

Coupons:

Durée:

Cotation:

Prix d'émission:

Souscription:

No de valeur:

Cet emprunt est destiné à réunir des fonds à long terme pour le financement des affaires actives.

Obligations au porteur de Fr. 5000 et Fr. 100000 nominal.

Coupons annuels au 28 novembre.

9 ans ferme.

aux bourses de Zurich, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, St-Gall et Neuchâtel.

100%

du 10 au 14 novembre 1980 à midi.

90.425

Des bulletins de souscription peuvent être obtenus dans toutes nos succursales et agences en Suisse.

Quincaillerie et Commerce d'Aciers du Valais

cherche pour date à convenir

REPRÉSENTANT

Faire offres écrites avec curriculum vitae, références sous chiffre P 36-900762 à Publicitas 1951 Sion.

MARTIGNY

Banque de la place cherche

UNE EMPLOYÉE

avec formation bancaire ou commerciale.

Nous offrons:

- 1 place stable
- 1 horaire variable
- des prestations sociales modernes.

Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre P 36-900764 à Publicitas, 1951 Sion.

COMMUNE DE SION

Mise au concours public

La Municipalité de Sion met au concours deux postes d'encodeuse et employée de bureau au contrôle des habitants.

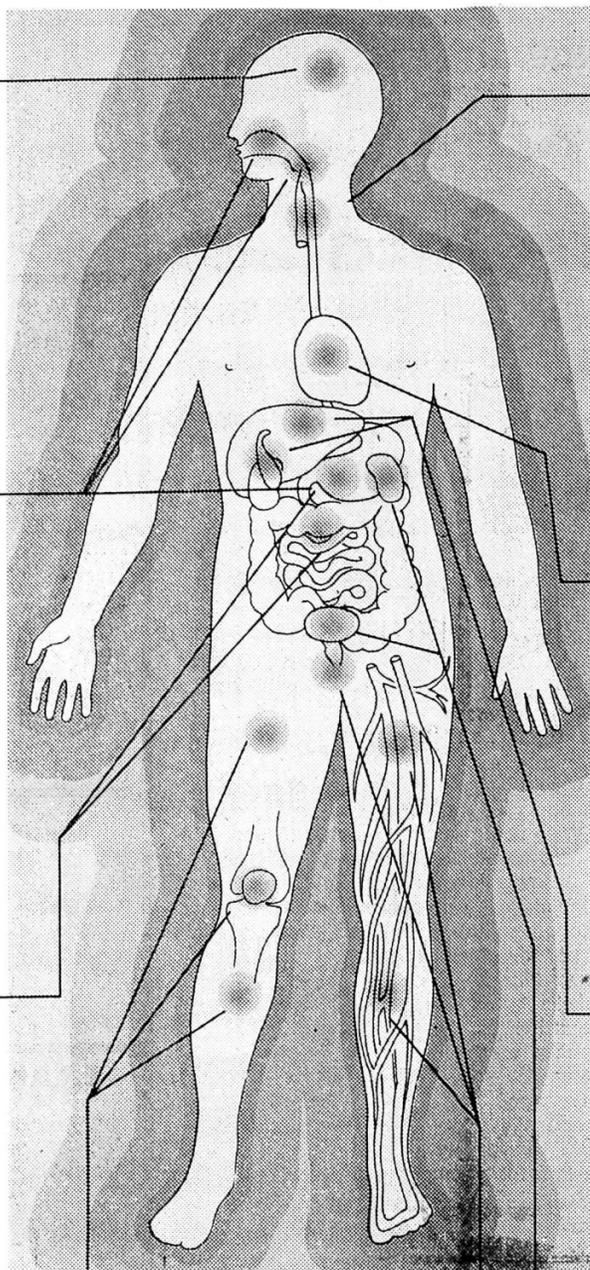
Conditions:

- formation d'encodeuse ou aptitudes à recevoir une telle formation. Aptitudes à effectuer des travaux courants de bureau.
 - domiciliation: sur le territoire de la commune.
 - nationalité: suisse.
- Salaire: selon échelle communale des traitements. Entrée en fonction: à convenir. Cahier des charges: peut être consulté auprès de l'office précité.

Les offres de service manuscrites avec curriculum vitae, photo, références, certificats et prétentions de salaire seront envoyées en recommandé à l'adresse suivante: secrétariat communal, Hôtel de Ville, Grand-Pont, 1950 Sion, pour le vendredi 21 novembre 1980.

L'administration communale.
Sion, le 5 novembre 1980.

Remèdes à base de plantes médicinales



No 8 Gouttes pour les nerfs et contre l'insomnie

sont efficaces contre l'insomnie, en cas de surexcitation, nervosité, agitation continue et états d'angoisse et de tension.



No 2 Gouttes anti-phlogistiques pour les muqueuses

sont antiphlogistiques, en cas d'inflammations des muqueuses de la bouche, de l'arrière-bouche et de l'estomac.



No 9 Gouttes pour l'estomac

sont efficaces en cas de dérangement de l'estomac et des intestins. Elles facilitent la digestion et favorisent l'appétit.



No 3 Gouttes pectorales contre la toux

sont efficaces contre la toux et catarrhe de la gorge. Elles ont un effet béchique et facilitent l'expectoration.



No 4 Gouttes pour le cœur

ont une action sédatrice dans les cas de troubles cardiaques nerveux et d'étourdissements.



No 6 Gouttes pour le foie et la bile

sont efficaces lors de troubles du foie, activent la fonction de la bile et favorisent la digestion de graisse.



No 5 Gouttes Rheuma

sont efficaces contre le rhumatisme, l'arthrite, lumbago, sciatique et douleurs musculaires.



No 1 Gouttes pour les veines

aident lors de troubles de circulation sanguine veineux, varices, hémorroïdes, jambes douloureuses et fatiguées.



No 7 Gouttes pour les reins et la vessie

sont efficaces lors de troubles des reins et de la vessie; elles sont diurétiques et désinfectent les voies urinaires

BIO-STRATH
Remèdes
à base de levure plasmolysée et plantes médicinales.
Dans les pharmacies et drogueries

BIO-STRATH®

AGRAMA 81 : événement majeur du machinisme agricole

La grande biennale suisse de la machine agricole aura lieu du 12 au 17 février 1981 au Palais de Beaulieu à Lausanne, sur une impressionnante surface couverte et chauffée de 35 000 m².
Sous le libre jeu de la concurrence, 150 exposants — nombre jamais égalé — présenteront la gamme complète des machines, matériels, équipements, véhicules, outils et accessoires de fabrication suisse et étrangère, conçus pour tous les secteurs de production et adaptés à tous les genres d'exploitation.
« AGRAMA » est sans conteste la manifestation suisse la plus représentative de la branche du machinisme agricole. Elle sera complétée par une exposition spéciale, fort attractive, ayant pour thème un sujet de brûlante actualité : « l'économie d'énergie dans l'agriculture ».

Le foyer contemporain

Jusqu'au 23 novembre, Pfister Meubles présente, au Pavillon du Montreux-Palace, sa 15^e exposition sur le thème « Le foyer contemporain ». C'est devenu une tradition montreuusienne, puisque la première manifestation de ce genre eut lieu en 1965.
Autrefois, habiter, c'était se protéger des intempéries. Aujourd'hui, outre ce minimum qui est acquis, on désire créer un sentiment de confort et d'intimité. Pour ce faire, il est nécessaire d'allier subtilement le style des meubles, les textiles d'intérieur et le revêtement des sols et des parois. Les couleurs, les dessins, les structures contribuent à l'atmosphère qui émane du logement.
Le but recherché par cette exposition est d'aider le particulier à choisir judicieusement le décor dans lequel il va vivre, en le conseillant et en tenant compte de son goût. Le client doit pouvoir imprimer sa griffe à son habitation. Il faut simplement lui éviter une faute qu'il risquerait de regretter plus tard.
L'exposition est ouverte de 10 à 21 heures, samedis et dimanches inclus.

Le chiffre d'affaires des comptes de chèques postaux en expansion

Le chiffre d'affaires total du service des comptes de chèques et des virements qui, à quelques réserves près, peut être considéré comme un indicateur conjoncturel parmi plusieurs, a connu au premier semestre de 1980 un taux d'expansion jamais atteint depuis le début de la récession. Alors que dans le « boom » du premier semestre de 1974, une croissance de 14 % avait encore été enregistrée par rapport à la période correspondante de l'année précédente, ce pourcentage a diminué en 1975 et en 1976 pour atteindre respectivement 4,8 % et 3,2 %. Après une accélération de cette croissance en 1977 et en 1978 et un ralentissement sensible en 1979, la progression du chiffre d'affaires total du service des comptes de chèques et des virements a à nouveau atteint 13 % au cours du premier semestre de l'année en cours.

Le taux d'épargne diminue à nouveau

En 1979, les augmentations de salaires et traitements accordés ainsi que la situation favorable de l'emploi ont permis un accroissement de la consommation privée des biens et services de 5,6 %, alors que cette progression n'avait été que de 2,8 % en 1978. Le taux d'épargne, défini comme la part du revenu disponible représentée par l'épargne s'est réduit dans une proportion correspondante, puisqu'il a passé de 4,9 % (1978) à 3,8 %. Il avait déjà atteint ce même bas niveau en 1977, alors que l'on avait encore enregistré en 1975 et en 1976 des taux d'épargne de 7,6 et de 5,5 %.

Confiez votre publicité à « Annonces Suisses » S.A.
Place du Midi - 1950 Sion - Tél. (027) 22 30 43

Le bel imprimé à l'Imprimerie Montfort, Martigny

KADETT. Le plaisir de conduire en économisant !



La voiture dans le vent. Cunéiforme, aérodynamique. Traction avant et châssis large. Trois gammes : Limousine (avec hayon ou coffre indépendant), SR et CarAVan. Spacieuse, sûre, économique (6,1 l seulement à une vitesse constante de 90 km/h).

Opel Kadett dès **Fr. 11'500.-**
OPEL KADETT
Les petits détails font les grandes voitures.



J.J. Casanova, Garage Total, Martigny - ☎ (026) 2 29 01
Distributeur local : Garage Casanova, Pierre Addiks, St-Maurice ☎ (025) 3 63 90



Nous vous accordons jusqu'à...

15%

...de rabais à l'achat d'une machine à laver, d'un séchoir à linge ou d'un lave-vaisselle signés Zoug
— choix étendu
— conseils compétents
— livraison à domicile et installation impeccable
— garantie totale et Service

G. SALAMIN & FILS

Electricité - Téléphone
1920 Martigny
Téléphone 026 2 10 50
1890 Saint-Maurice
Téléphone 025 65 10 41

Le Chemin des Gourmets

CAFÉ-RESTAURANT VALAISIA



Relais routier

☎ (027) 86 25 44 - 1908 RIDDES
Menu du jour - Restauration à la carte
Spécialités :
Scampis
Salle pour noces et banquets
Famille G. Michellod
Grand parc pour camions

Café-Restaurant-Pizzeria « Les Touristes »

MARTIGNY

Crêpes fines à la vénitienne - Canelloni « Maison » - Lasagne « Maison » - Spaghetti: alla carbonara, fruits de mer, bolognese, napolitaine - Entrecôtes : au poivre vert - pizzaiola - mille herbes - « Maison » - Tournedos aux chanterelles - Fondue bourguignonne - Steak tartare et sous vos yeux... LA VRAIE PIZZA au feu de bois (10 sortes)
Se recommande : Famille Sola-Moret - Téléphone (026) 2 26 32



Café-Restaurant Cercle Démocratique

Spécialités sur commande - Grande salle pour sociétés, banquets et noces

Boulangerie-Pâtisserie

1926 Fully VS - Tél. (026) 5 32 58

P GERALD WÜTRICH

Hôtel-Restaurant du Mont-Gelé ISÉRABLES

N. PLASCHY-BARDET — Téléphone (027) 86 26 88

- Restaurant - Terrasse
- Spécialités du pays
- Salle pour sociétés

Hostellerie de Genève

☎ (026) 2 31 41 - MARTIGNY

A. Luyet-Chervaz (chef de cuisine)

Nos spécialités : Gratin de langouste et fruits de mer
Cuisses de grenouilles mode du patron - Filets de soles aux petits légumes - Tournedos aux chanterelles

NOUVEAUX, PIQUANTS ET SÉDUISANTS :

Les pâtés de Maître Jacques



Qui connaît le processus aussi long que délicat et coûteux de la préparation d'un bon pâté mais n'entend pas y sacrifier son temps pas plus qu'il ne veut renoncer à cette délicate spécialité, voit s'affrimer à lui des possibilités inédites et séduisantes : les « Pâtés de Maître Jacques », originaires du terroir breton et en vente dans les bons magasins de comestibles fins. L'assortiment est vaste et englobe les pâtés aux herbes jusqu'aux pâtés de volaille en passant par les pâtés de gibier :

- Pâté de campagne au Muscadet
- Pâté de foie de volaille
- Pâté de Bretagne aux herbes
- Pâté pur porc au poivre vert
- Pâté de lièvre au Madère
- Pâté de canard à l'orange
- Pâté de lapin au cognac
- Pâté de chevreuil à l'Armagnac
- Tripack contenant Pâté de campagne au Muscadet, Pâté de foie de volaille, Pâté de Bretagne aux herbes.

Quant au prix : Fr. 3.— à 4.— l'unité, selon la variété. Les pâtés « Maître Jacques » se conservent sans réfrigération jusqu'à 18 mois. Servir frais !

HOTEL-RESTAURANT *Catogne*



Fam. M. Lehner-Corhay
VERBIER VS - Tél. (026) 7 11 05 - 7 23 57

L'Hôtel-Restaurant Catogne — avec son panorama magnifique — ses spécialités valaisannes — son parc privé — sa terrasse ensoleillée, vous souhaite la bienvenue

Viande séchée et jambon du Valais

Fleury

1967 Bramois / VS



Téléphone
(027) 31 13 28

Devise : « Bien accueillir et bien servir »

AUBERGE-RESTAURANT

Au Vieux Valais

OVRONNAZ

☎ (027) 86 21 63

Pour votre plaisir et votre détente, nous vous offrons :
■ un service attentionné
■ une carte soignée
■ grillade au feu de bois
■ raclette et spécialités valaisannes
Possibilités de banquets pour groupes, sociétés et mariages
Propriétaires :
H. HOSTETTLER - LAMBIEL



Hôtel du Grand-Muveran

1912 OVRONNAZ

Alt 1400 m.

Grandes salles

Fam. Serge Ricca-Bornet

☎ (027) 86 26 21 - 86 22 26

Hôtel du Crêt

BOURG-SAINT-PIERRE

Cuisine soignée
Grande salle pour sociétés - Nocés
Banquets
Chambres tout confort
Grand parc
Famille Delasoie - ☎ (026) 4 91 43

Fiancés...
Présidents de sociétés
retenez cette adresse...



Restaurant du Léman - Martigny

MICHEL CLAIVAZ, propriétaire - Téléphone (026) 2 30 75 - Cabine 2 31 70

Salles de 15 à 160 personnes

Fermé dimanche et lundi soir

Grande carte de vins suisses et français

Les sapeurs-pompiers du Bas-Valais en assemblée



Le président Robert Darioly et quelques membres de son comité

« L'année 1980 n'a pas failli à la tradition. Nos sapeurs-pompiers ont eu du pain sur la planche » a souligné M. Robert Darioly, président de l'Association des corps de sapeurs-pompiers du Bas-Valais, en guise d'introduction au tour d'horizon effectué dimanche matin au Châble, lors de la réunion annuelle des délégués. Honorée de la présence de MM. Bernard Comby, chef du Département de justice et police, Hubert Constantin, chef de l'Inspectorat cantonal du feu et Willy Ferrez, président de la commune de Bagnes, cette assemblée a surtout permis aux participants de prendre connaissance de l'intense activité déployée tout au long de l'exercice écoulé. Le rapport technique, présenté par M. Bernard Bussien, a rappelé les sinistres du 7 février à Monthey et du 27 octobre à Montagnier. Les centres de ren-

forts de Martigny et Monthey ont en outre été appelés à intervenir à de nombreuses reprises (accidents, pollution, incendies, etc.). M. Darioly, respectueux de la devise de l'association « Sauver, tenir, éteindre », a ensuite lancé un appel en faveur du perfectionnement permanent des sapeurs-pompiers : « Le bon vieux temps de la pompe manuelle est révolu. La mise sur pied d'équipes appelées à lutter contre le gaz, l'hydrocarbure et la pollution nécessite une formation adéquate de notre effectif ». Le président a conclu son exposé en relevant le sérieux et la discipline manifestée par les 73 corps de l'Association le 1er mars dernier, date du cours régional placé sous la direction du nouveau chef-instructeur, M. Bernard Bussien.

Dans son allocution, le chef de l'Ins-

pectorat cantonal du feu a rappelé l'entrée en vigueur en juillet 1979 de la loi en faveur de la protection contre l'incendie et les éléments naturels. En ce qui concerne l'avenir, M. Constantin a souhaité que les exercices de groupes soient désormais axés sur la lutte contre les incendies en forêt (reconnaissance, appréciation de la situation, établissement d'un plan d'intervention) et dans les bâtiments. Pour l'année prochaine, le programme d'activité de l'association prévoit des cours de formation à Sillon, Fully, Martigny et au Bouveret. En outre, le comité envisage de doter les centres de Martigny et Monthey de moyens d'intervention encore plus efficaces.

Soucis de formation et de recrutement

L'enquête annoncée par l'Union des industriels valaisans concernant la formation et le recrutement est lancée.

Le but : contribuer à la formation d'apprentis et susciter des vocations pour des emplois que l'industrie valaisanne peut offrir.

Le moyen : travailler en étroite collaboration avec les services spécialisés du Département cantonal et l'Instruction publique.

Quels métiers, quelles spécialisations techniques ou administratives, quelles carrières de niveau universitaire peuvent choisir les jeunes gens aux divers stades de leur formation ?

En définitive, il serait temps d'harmoniser formations et besoins, ne pas laisser les jeunes emprunter des voies sans issues et provoquer leur émigration alors qu'il faut recruter hors canton un nombre important de collaborateurs.

Contrairement aux intentions qu'on leur prête, les industriels attachent un grand prix à l'engagement de Valaisans, à la condition, bien entendu, qu'ils soient formés aux tâches et aux responsabilités qui les attendent, ce qui demande du temps et de l'effort.

Et cela surtout s'ils veulent se hisser au niveau des cadres moyens et supérieurs.



Ils ont gagné le concours « Bosch Service »



Les samedis 4 et 11 octobre, deux journées « Portes ouvertes » ont été organisées par le Service Bosch, à Sion. Près de 500 visiteurs ont eu le loisir de faire plus ample connaissance avec cette entreprise valaisanne et ses collaborateurs. Un concours a été mis sur pied à l'occasion de ces deux journées. Le tirage au sort a désigné les gagnants suivants : de g. à dr., sur notre photo, MM. Walther (3e prix), M. Arnold (1er prix), M. Edgar Nicolas, directeur de l'entreprise, et Mlle Michellod (2e prix).

Industrie du bois : Cours pratique au Centre professionnel de Sion

L'Association valaisanne des maîtres menuisiers, ébénistes et charpentiers, d'entente avec le Service cantonal de la Formation professionnelle et le Centre de Formation professionnelle, et en collaboration avec la Commission professionnelle paritaire de l'Industrie du bois, organise en 1981 :

1. Un cours pratique sur l'emploi des machines à travailler le bois durant les cinq samedis suivants : 10, 17, 24, 31 janvier et 7 février 1981.
2. Un cours de teintage et polissage durant les quatre samedis suivants : 14, 21, 28 février et 7 mars 1981.

Ces cours se donneront aux ateliers-écoles du bois du Centre de formation professionnelle de Sion et sont réservés au personnel des entreprises de menuiserie, d'ébénisterie et charpente décomptant au Bureau des Métiers.

Sur simple demande, le Bureau des Métiers, av. de Tourbillon 33, 1950 Sion, tél. (027) 22 58 85, enverra aux intéressés le bulletin d'inscription.

Dernier délai pour les inscriptions : vendredi 21 novembre 1980.

OFFICIEL

Augmentation du prix du vin dès le 24 novembre

A la suite de l'augmentation du prix du vin pratiquée par le commerce des vins à partir du 1er novembre 1980, le comité cantonal de la Société valaisanne des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, en sa séance du 7 novembre 1980, a décidé d'augmenter les prix des vins dans les cafés dès le 24 novembre prochain.

SPORTS

Acquis de haute lutte Leytron - Concordia 3-2

Leytron : Michellod ; Martin ; Roduit, Currey, Eschbach ; R.-M. Buchard, Ch. Favre, J.-M. Buchard ; Baudin, B. Michaud, J.-P. Michaud.

Concordia : Diserens ; Puthod ; Spoerri, Amoruso, Corset ; Ducry, Wyck, Mermoud ; Hagenlocher, Baud, Brasey.

Buts : 27e R.-M. Buchard 1-0 ; 58e Hagenlocher 1-1 ; 60e R.-M. Buchard 2-1 ; 70e Corset 2-2 ; 86e Monnet 3-2.

Notes : Stade Saint-Martin, pelouse glissante, 450 spectateurs. Arbitre : M. Willy Haenni, de Cugy. Avertissement : Baud (87e). Changements de joueurs : Monnet pour J.-P. Michaud (56e), Gilliéron pour Brasey (64e), Monin pour Spoerri (70e) et Ed. Buchard pour Baudin (88e).

(chm). - Ce succès, le FC Leytron ne l'a pas volé. Obtenue au prix d'une belle débauche d'énergie, il confirme le redressement opéré le week-end passé en terre montreuusienne. Inférieure au niveau de l'élaboration du jeu proprement dite, la formation locale a fait valoir une combativité de tout instant. A cet égard, Robert-Maurice Buchard mérite les plus vives félicitations de ses coéquipiers. Ce grand gaillard, loin d'offrir le gabarit d'un authentique footballeur, a tenu un rôle prépondérant au milieu du terrain. Ses faiblesses techniques, il les a compensées par une volonté et une détermination bénéfiques au FC Leytron, puisqu'à deux reprises, aux 27e et 60e minutes, R.-M. Buchard est parvenu à prendre en défaut la vigilance du gardien lausannois.

Le coup de poker d'Ami Rebord

Les Leytronnais avaient besoin de cette victoire. Avant le coup d'envoi, leurs adversaires les précédaient d'un seul point au classement. En conséquence, l'éventualité d'une défaite devait absolument être exclue. Conscient de la gravité de la situation, Ami Rebord a tenté un véritable coup de poker comme l'on dit. En introduisant au poste d'ailier gauche Jean-Pierre Michaud, que l'on disait incertain à la suite d'une collision avec le gardien montreuusien, l'entraîneur local démontrait clairement ses intentions. Même diminué, l'aîné des frères Michaud était en mesure de créer le danger sur le flanc gauche. Jusqu'à son remplacement par Monnet à la 56e minute, Jean-Pierre a répondu à l'attente de son entraîneur. A la 27e, il permettait à R.-M. Buchard d'ouvrir le score. Puis, à cinq minutes de la pause, il se présentait seul face à Diserens, mais ne pouvait loger la balle au fond des filets. Blessé dès la reprise, il devait céder son poste à Louis Monnet, transfuge du Martigny-Sports. A la 86e, ce dernier héritait d'un service en or de B. Michaud et, au bénéfice d'un degré de réussite pour le moins exceptionnel, il inscrivait, de la tête, le but de la victoire au grand dam du gardien lausannois.

Les mérites de Concordia
Concordia Lausanne pratique un football plaisant. Le libero Puthod et le latéral droit Spoerri, le capitaine de l'équipe, font preuve d'une belle autorité. Au milieu du terrain, le vélocé Wyck accomplit un travail de titan. Le compartiment offensif enfin dispose en Baud, Brasey et surtout Hagenlocher d'un trio dont le travail d'anticipation demeure la force principale. De plus, dans l'art de créer les brèches, le dernier nommé n'a aucun équivalent en première ligue. Hagenlocher représente aussi le type d'attaquant capable de se « faire oublier » de longues minutes sur son aile droite pour mieux surgir au moment opportun, comme ce fut le cas à la 58e minute lors du but égalisateur. Cependant, malgré sa forte personnalité, Hagenlocher n'est pas parvenu à éviter la défaite de Concordia. Que veut-on ? Même en première ligue, la bonne volonté prime parfois sur le désir de bien faire.



Robert-Maurice Buchard, auteur de deux des trois buts leytronnais.

Résultats et classement du groupe 1

Fétigny — Central	1-1	
Leytron — Concordia	3-2	
Monthey — Nyon	4-2	
Orbe — Montreux	3-1	
Rarogne — Etoile	1-1	
Stade Lausanne — Renens	1-1	
1. Monthey	12 9 2 1 29-19	90
2. Stade	12 7 5 1 30-14	17
3. Orbe	12 7 3 2 29-21	17
4. Carouge	12 5 4 3 21-19	14
5. Martigny	11 5 3 3 17-16	13
6. Renens	12 4 5 3 24-21	13
7. Montreux	11 5 1 5 24-24	11
8. Rarogne	12 2 7 3 13-10	11
9. Leytron	12 4 2 6 21-31	10
10. Concordia	12 4 1 7 21-28	9
11. Fétigny	12 2 5 5 19-27	9
12. Nyon	11 2 4 5 15-21	8
13. Malley	11 2 3 6 16-22	7
14. Central	12 1 3 8 18-33	4

BASKETBALL

Martigny - Champel 95 - 82

Plus facile que prévu

(ak) - Pour ce match de Coupe suisse, Martigny partait avec deux atouts importants : une victoire aussi nette qu'impressionnante le week-end précédent face à Meyrin, d'une part, et un succès non moins net trois semaines auparavant face, cette fois, à son adversaire du jour, Champel, d'autre part. En dépit des apparences, la qualification était loin d'être acquise d'avance. On se souvient, en effet, que lors de la première confrontation entre les deux équipes, l'absence dès la 10e minute de Bustion, l'Américain de Champel, et l'extraordinaire performance de Yergen avaient fait la différence. Samedi soir, rien de tel. Bustion ne commit sa 5e faute qu'à 38 secondes de la fin du match, alors que tout était dit ; et Martigny, mis à part un léger passage à vide vers le milieu de la 1re mi-temps, eut continuellement le match en main.

Menant de 4 points à la mi-temps, les Octoduriens allaient faire le trou dès le début de la seconde période, allant même jusqu'à posséder (ce fut l'écart maximum) 16 points d'avance. Les Genevois

faillirent bien revenir à 5 minutes de la fin mais par excès de précipitation et par maladresse, ils ratèrent l'immanquable et s'offrirent aux rapides contre-attaques des locaux, magnifiquement emmenés par Gilliéron.

Si tous les joueurs de Martigny se battirent avec courage et sérieux (Masa et Yergen furent parmi les plus en vue), Gilliéron, lui, se mit en évidence grâce à son incessant travail tant défensif qu'offensif. Toujours en mouvement, se démarquant sans cesse, il créa des brèches dans la défense adverse, brèches que ses coéquipiers ne se firent pas faute d'exploiter, avec le bonheur que l'on sait. Il fut, avec l'irremplaçable Massey, l'homme du match, et semble de plus en plus s'affirmer comme le complément idéal de celui-ci.

Gilliéron est vraiment un joueur de talent, et mérite sans doute mieux que la LNB.

Souhaitons en tout cas, à lui et à tous ses camarades de poursuivre leur saison aussi brillamment qu'ils ont joué samedi. Le talent et le travail finissent toujours par être récompensés.

8e DE FINALE DE LA COUPE SUISSE

Le rêve octodurien s'est envolé

Les huitièmes de finales de la Coupe suisse de football n'ont donné lieu à aucune véritable surprise. Tous les favoris se sont imposés. Alstätten et Martigny, les deux derniers rescapés de première ligue, ont dû s'incliner. Au stade Saint-Jacques, en présence de 1900 spectateurs, le beau rêve des Octoduriens s'est envolé. A la première minute déjà, Kuttel tira profit d'un centre de Marti pour inscrire le 1 à 0. Maissen à deux reprises, Kuttel encore une fois, Tanner et Gaiser ont ensuite porté le score à 6 à 0. Les autres rencontres ont donné les résultats suivants :

Bellinzona — Alstätten	2-1
Bulle — Zurich	0-5
Chênois — Nordstern	0-1
Chiasso — Sion 0-2 (après prol.)	
Grasshopper — Young Boys	4-1
Lausanne — Lucerne	1-0
Saint-Gall — NE-Xamax	2-0

Le tirage au sort des quarts de finale :
Nordstern — Lausanne
Sion — Saint-Gall
Zurich — Bâle
Bellinzona — Grasshopper

Les résultats du week-end

2e ligue :	
Conthey — Ayent	1-2
Grimisuat — Bagnes	3-1
Naters — US Collombey-Muraz	1-0
Saint-Maurice — Hérémence	3-1
Sierre — Viège	0-1
Vouvry — Savièse	3-0

Changement en tête du classement. Le FC Ayent, au bénéfice de sa victoire face à Ayent et de la défaite de Bagnes, occupe désormais le haut du pavé (13 m 18 pt). La formation précède dans l'ordre Viège (17), Conthey, Grimisuat, Bagnes et Vouvry (16).

3e ligue, groupe 2	
Isérables - Orsières	1-1
Leytron II - Chamoson	1-1
Riddes - ES Nendaz	1-1
Saint-Léonard - La Combe	3-1
Saxon - Fully	0-4
Vionnaz - Saint-Gingolph	1-3

Grâce à sa victoire aux dépens de Saxon, le FC Fully consolide sa position de leader. La formation de Michel Pellaud totalise 3 points d'avance sur Leytron II contraint au match nul sur sa pelouse par le FC Chamoson.

4e ligue	
Martigny II - Saint-Léonard II	2-1

Avant le coup d'envoi, le FC Saint-Léonard II ne comptabilisait aucun point. La deuxième garniture du Martigny-Sports devait donc s'imposer avec une marge nettement supérieure. Cette courte victoire lui permet cependant de revenir à la 5e place du classement.

Le sport en bref

● Les 32es de finale de la Coupe suisse de basketball ont permis aux formations valaisannes de se distinguer. Outre la qualification de Martigny (voir ci-contre), Monthey, Sion et Wissigen sont également parvenus à franchir le cap. Les résultats : Wissigen - Chêne 79-68 ; Cossonay - Sion 70-93 ; Neuchâtel - Monthey 94-109. En LNA, à l'issue de la 8e journée, Bellinzona est seul en tête avec un total de 14 points.

● En hockey sur glace, le néo-promu Gottéron-Fribourg fait des ravages dans le championnat de LNA. Contre toute attente, la formation de Gaston Pelletier, grâce à la victoire obtenue au détriment de Lausanne (6-3), se porte en tête du classement. Au programme ce soir : Bienne - Gottéron ; Davos - Kloten ; Langnau-Arosa ; Lausanne - Berne.

En LNB, Viège a subi la loi de son rival cantonal, le HC Sierre. Un résultat sans appel de 7 à 1 est venu sanctionner une rencontre disputée sur un rythme soutenu. Malgré cette défaite, les Haut-Valaisans caracolent toujours en tête du classement. Ce soir : La Chaux-de-Fonds - Viège ; Servette - Olten ; Langenthal - Villars ; Sierre - Young-Sprinters.

Section Monte Rosa : Assemblée d'automne du groupe de Martigny

L'assemblée générale d'automne du groupe de Martigny, section Monte Rosa, aura lieu le samedi 22 novembre 1980 à 16 h. 45 au Café de la Poste à Martigny.

- Ordre du jour :
- Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
 - Rapport du comité.
 - Comptes 1980 - Rapport des vérificateurs - Budget 1981.
 - Rapport du chef OJ.
 - Rapport sur les courses 1980.
 - Programme des courses 1981.
 - Rapport Refuge Vieux-Emmoulin.
 - Divers et propositions individuelles.
- L'assemblée sera suivie du souper à 19 h. 30 et de la soirée traditionnelle qui aura lieu à l'Hôtel Kluser.

HOCKEY SUR GLACE

Martigny - Yverdon 15 - 2

Martigny : Michellod, Frezza, Fellay, Monnet, Locher, Bovier, Favre, Vallotton, Schwab, Udriot, Pillet, Baumann, Giroud, P. Gaspari, Hugon, Zuchuat, D. Gaspari.

Yverdon : Stalder, Messerli, Ganguin, Bolomey, Berney, Rippstein, Ogiz, Hüni, Pittet, Mischler, Rey, Perrenoud, Jeaneret, Barbezat, Blanc.

Buts : 2'40" Baumann 1-0 ; 7'35" Fellay 2-0 ; 9'10" Pillet 3-0 ; 10'25" Locher 4-0 ; 16'50" Bovier 5-0 ; 28'50" Bovier 6-0 ; 30'50" Fellay 7-0 ; 32'00" Bolomey 7-1 ; 32'15" Berney 7-2 ; 33'05" Pillet 8-2 ; 36'00" Udriot 9-2 ; 42'30" Pillet 10-2 ; 47'45" Pillet 11-2 ; 50'40" Schwab 12-2 ; 51'55" Fellay 13-2 ; 53'55" Baumann 14-2 ; 57'00" Fellay 15-2.

Arbitre : MM. Rochat et Rey (excellents).

Pénalités : 3 x 2' contre Yverdon et 2 x 2' contre Martigny.

(chm). - Ainsi que nous l'annoncions dans notre édition de vendredi, le HC Martigny s'est imposé aux dépens d'Yverdon dans l'optique du périlleux déplacement du week-end prochain à la patinoire du Vieux-Stand, à Sion. Et quel succès ! Dès le coup de sifflet initial, Kilian Locher et ses joueurs ont littéralement pris d'assaut la cage du gardien Stalder qui, malgré son expérience, n'est pas parvenu à combler les nombreuses lacunes de ses défenseurs. A sa décharge, il faut souligner que les deux lignes composées d'une part de Monnet, Locher et Bovier et, d'autre part, de Schwab, Udriot et Pillet, ont connu une soirée particulièrement faste. Ajoutons à cela le culot des jeunes Baumann, Zuchuat, Hugon, P. Gaspari, purs produits du club, qui, soutenus par un Giroud au bénéfice d'une condition physique irréprochable et d'un maniemment de grosse peur commun à cet échelon de la compétition, ont tenu un rôle appréciable dans l'élaboration de cette victoire.

En dépit de l'évolution du résultat, les Vaudois ont conservé une sportivité exemplaire. A l'issue de la première pé-

riodic, alors que le score était déjà de 5 à 0, ils auraient pu perdre le contrôle de leurs nerfs. Ce qui, heureusement, n'a pas été le cas. Au cours du deuxième tiers-temps, en l'espace de quinze secondes, ils ont même réduit en partie leur handicap par l'intermédiaire de Bolomey et Berney. Mais évidemment, quinze secondes de réussite en soixante minutes de jeu effectives, c'est peu. Sur-tout si l'on tient compte du fait que les visiteurs ont eu l'initiative des opérations durant ce bref laps de temps à la suite d'un relâchement coupable de concentration au sein de la défense locale.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le HC Martigny aurait pu s'imposer avec une marge plus importante encore. En deuxième période surtout, Bovier, Udriot et Pillet notamment ont échoué face à Stalder dans des conditions extrêmement favorables. Personne ne va leur jeter la pierre. Quinze buts : les supporters peuvent être satisfaits et confiants. A cinq jours de la confrontation tant attendue, le moral des protégés de Kilian Locher est au beau fixe. Les Séduois n'ont qu'à bien se tenir.

Résultats du groupe 4

Forward Morges — Sion	6-5
Monthey — Montana	11-4
Martigny — Yverdon	15-2
Champéry — Serrières	5-2
Lens — Vallée de Joux	4-2

Classement

1. Martigny	6 5 0 1	39-15	10
2. Sion	6 4 0 2	36-21	8
3. Val de Joux	6 3 1 2	24-22	7
4. Monthey	5 3 1 1	23-15	7
5. Forward	5 3 0 2	27-20	6
6. Yverdon	6 2 1 3	27-41	5
7. Lens	6 2 1 3	20-28	5
8. Montana	6 2 0 4	31-34	4
9. Champéry	6 2 0 4	21-35	4
10. Serrières	6 1 0 5	24-41	2

ACVG: cinq membres d'honneur et un nouveau président

(chm). - Un important parterre de personnalités du monde gymnique suisse et valaisan a assisté, samedi après-midi à la salle de gymnastique de Bramois, à la 79e assemblée générale de l'Association cantonale valaisanne de gymnastique (ACVG), sous la présidence de M. Edmond Biollaz, de Conthey. Dans son rapport, ce dernier a commenté la somme de travail déployée par le comité, particulièrement durant la période qui a précédé la Fête cantonale à la mi-juin et les diverses manifestations régionales. M. Biollaz s'est également réjoui de la progression constante de la gymnastique dans notre canton, ceci eu égard aux résultats obtenus par nos athlètes. En ce qui concerne les relations entretenues avec les sous-associations de l'ACVG (artistiques et nationales), le président a relevé l'excellente ambiance qui a régné tout au long de l'exercice écoulé. « Par contre », a précisé M. Biollaz « celles entretenues avec l'Association valaisanne de gymnastique féminine ne sont pas des plus harmonieuses ». Puis, s'adressant à Mme Gilberte Gianadda, présidente de l'AVGF, assise au premier rang : « Il est temps de clore le débat... »

Le rapport de la commission technique, présenté par M. Michel Luy, a surtout mis en évidence les efforts consentis par les organisateurs de la Fête cantonale à Sion, M. Pierre Meier à leur tête. Les rapports concernant les sous-associations, le mouvement Jeunesse et Sports, les commissions de jeunesse et de Gym-Hommes n'ayant appelé aucune intervention particulière, l'assemblée a aussitôt procédé aux nominations statutaires. Pour la prochaine période administrative, les organes de l'ACVG présenteront le visage suivant :

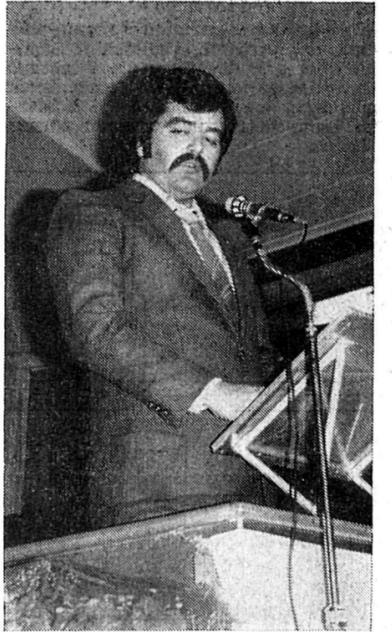
— **Comité cantonal**
Roger Cotter, Vétroz, désigné à la présidence en remplacement de M. Edmond Biollaz, démissionnaire après sept ans d'activité ; Cyrano Vouillamoz, Saxon ; René Wecker, Loèche ; Eloi Dubuis, Conthey ; Franz Mischling, Ried-Brig ; Michel Luy, Charrat ; André Constantin, Fully ; Max Gay-Balmaz, Vernayaz.

— **Commission technique**
Michel Luy, Charrat, président ; Antoine Chevrier, Grimisuat ; Jean-Louis Borella, Sion ; Georges Osenda, Saxon ; Killian Jaun, Brigade ; Gabriel Rittiner, Bramois ; Martin Stucky, Monthey ; Georges Coppey, Vétroz. (Un poste est vacant.)

— **Commission Gym-Hommes**
Max Gay-Balmaz, Vernayaz, président ; Alwin Meichtry, Loèche ; Philippe Gaillard, Sion.

— **Commission de jeunesse**
André Constantin, Fully, président ; Georges Coppey, Vétroz ; Sylvain Udry, Conthey ; Anton Zehnder, Brigade ; Rudolf Mazotti, Viège ; Walter Martig, Gampel ; Jean-Jacques Défago, Monthey.

L'assemblée a ensuite procédé aux nominations suivantes :
Membres d'honneur : Marcel Binner, Bramois ; Alexandre Wyssen, Leuk-Stadt ; Jérôme Gaillard, Sion ; Georges



M. Roger Cotter, de Vétroz, élu à la présidence de l'ACVG.

Nellen, Monthey ; Pierre Moren, Sion, un homme, selon M. Biollaz, aussi connu que Valère et Tourbillon !

Moniteurs méritants : Louis Aguiari, Riddes (15 ans d'activité) ; Franz Tscherry, Agarn (10 ans) ; Romuald Salamin, Sierre (10 ans) ; Franz Mathieu, Agarn (10 ans) ; Michel Guex, Martigny (10 ans) ; Jean-Charles Balet, Sion (10 ans) ; Andreas Amherd, Viège (10 ans).

Moniteur-chef : Hubert Mathieu, Agarn ; Marc-André Biner, Bramois ; Lucien Dayer, Tâche.

Vétérans : Ignace Blatter, Vernayaz ; Robert Cretton, Charrat ; Jacob Kunz, Martigny ; René Rappaz, Martigny ; Jean-Claude Schmid, Sion ; Michel Fumeaux, Conthey ; Werner Eidt, Gampel ; Werner Prumatt, Gampel ; Paul Ulrich, Stalden ; Albino Bocci, Naters ; Jean-Louis Borella, Sion ; Freddy Boson, Fully ; Paul Burket, Bramois ; Alois Schorer, Sion ; Jean-Bernard Reuse, Conthey ; Jean-Claude Daven, Conthey.

Mérite sportif : André Velatta, Sion.

Liste des manifestations 1981

Fête des individuels Jeunes-Gymnastes à Sion : 3 mai ; Fête régionale Valais central : 17 mai ; Fête régionale Haut-Valais : 17 mai ; Fête régionale Bas-Valais : 24 mai ; Fête Jeunes gymnastes à Naters : 1er juin ; Fête Jeunes gymnastes à Monthey : 7 juin ; Fête romande à Genève : du 18 au 21 juin ; Championnat valaisan de sections à Gampel, Championnat valaisan des artistiques à Savièse : du 27 au 28 juin ; Journée cantonale Gym-Hommes à Leuk-Stadt. Fête cantonale valaisanne de gymnastique en 1983 à Martigny.



Martigny

Rencontre des «Anciens» du Collège Sainte-Marie



Ce dimanche, l'Association des anciens élèves du collège Sainte-Marie, présidée par M. Joseph Gross, conviait ses membres à son traditionnel rendez-vous annuel. A l'issue des délibérations, les quelque septante participants ont prêté une oreille attentive à un exposé très intéressant de M. Vital Darbellay, conseiller national, « Une année à Berne », tel fut le thème de cet exposé. La partie récréative a débuté par un apéritif généreusement

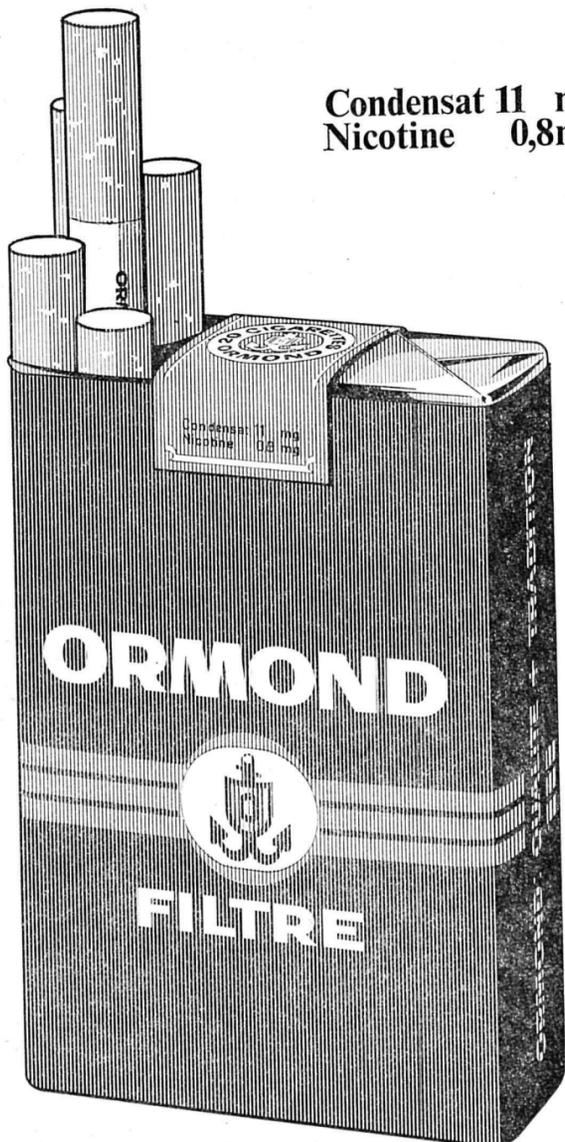
arrosé, suivi du banquet en commun dans le réfectoire du collège. Le Quatuor de Saxophones de l'Harmonie municipale et Dominique Zenklusen, à la guitare, ont apporté à cette journée une note musicale appréciée de chacun.

Notre photo : de g. à dr., Vital Darbellay, conseiller national, Georges Chetelat, ancien professeur au collège, et Joseph Gross, président de l'Association.

Promotion militaire à Saint-Maurice

(r. gay) - Une trentaine d'aspirants-officiers ont participé, vendredi à Saint-Maurice, à la traditionnelle cérémonie de remise du poignard. Un enseignement particulier leur a été dispensé à Savatan, sous la responsabilité du colonel Bucher.

La fanfare de la Brigade de forteresse 10 a agrémenté cette manifestation, à laquelle ont pris part les parents des aspirants, les autorités civiles, religieuses et militaires, dont le commandant de corps Franchini, le divisionnaire Mabillard, les brigadiers Pfefferlé et Digier. Dans son allocution, le capitaine-aumônier présent leur a souhaité tout le succès mérité dans leur carrière militaire future.



Condensat 11 mg
Nicotine 0,8mg

ORMOND

FILTRE

Fr. 1.70

goût Maryland
équilibre parfait du mélange

†

Charles-Albert Perrig

M. Charles-Albert Perrig, ancien inspecteur cantonal des forêts, vient de s'éteindre à l'âge de 85 ans. Il avait épousé Mme Vve Raphaël Morand et vivait à Martigny depuis près de 60 ans.

Ingénieur du Poly à Zurich, il avait fait un stage de forestier dans les Grisons avant de prendre la responsabilité du Ve Arrondissement de Martigny et St-Maurice. C'est alors qu'il s'était créé de véritables amitiés dans la région.

Il forçait le respect par sa droiture et ses connaissances et avait une manière bien à lui de diriger une séance. Simplificateur au maximum, ne s'embarrassant pas de papiers, il dictait instantanément le protocole des décisions qui était approuvé et signé séance tenante.

Emballant ses récits d'humour, de citations et de rappels historiques originaux, M. Perrig avait l'art de dire son avis et ses vérités à ses concitoyens avec gentillesse, fair-play et élégance.

Fondateur et premier président de l'Association valaisanne de tourisme pédestre de 1943 à 1967, Charles-Albert Perrig restera pour nous un grand exemple.

De haute stature, toujours un brin de sapin à la boutonnière, M. Perrig était d'une race de seigneur. C'est à ce titre que nous le pleurons aujourd'hui, nous qui avons eu l'honneur de le côtoyer pendant de longues années.

Que Mme Perrig et toute sa famille trouvent ici l'expression de notre profonde sympathie et l'assurance de notre amical souvenir.

Georges Pillet
Président de l'AVTP

Les vétérans musiciens du Valais romand en assemblée à Riddes

(r. gay) - Les vétérans musiciens du Valais romand ont tenu leurs assises annuelles dimanche à Riddes. Le président Henri Gaillard a salué les quelque 300 participants à cette journée, dont MM. Jean Vogt, président de la Municipalité, Ribordy, sous-préfet, et Georges Roten, président de l'Association cantonale de musique.

Dans son rapport, M. Gaillard a souligné la participation de l'Association le 25 mai dernier aux festivités du 75e anniversaire de la fanfare Helvétia d'Ardon et le 8 juin à celles du centenaire de l'Abeille de Riddes.

Le président s'est également réjoui de la constante progression de l'effectif de l'Amicale. En 1976, année de la fondation, elle comptait cent membres. A ce jour, elle en compte plus de 300.

En fin d'assemblée, M. Gaillard a exprimé le souhait de son comité de prendre part à la Fête fédérale de Lausanne en 1981. Les membres seront renseignés à ce sujet au cours des mois à venir.

Migros: 25 ans en Valais

Suite de la 1re page

1955 déjà, Migros avait acheté 5 millions de kilos de fruits et légumes en Valais; en 1979, ce chiffre a grimpé à 22 millions de kilos, pour une valeur de 28 millions de francs. La taille de l'entreprise lui permet d'effectuer des achats massifs avec le danger sous-jacent d'une forte dépendance du producteur vis-à-vis d'un acheteur, que certains qualifient de tout-puissant.

Nos producteurs avancent en ordre dispersé, ne disposant pas encore d'une organisation et de structures professionnelles efficaces. Migros n'a pas abusé de sa force, comprenant la nécessité pour nos agriculteurs de vendre leurs produits à des prix équitables.

Cette politique clairvoyante aide de manière tangible au maintien de notre population paysanne, je me plais à le relever. A l'instar d'autres coopératives, dans le domaine viti-vinicole notamment, Migros est un élément moteur d'une meilleure rétribution du producteur. A ce titre, elle a su se faire une place dans la mosaïque que constitue aujourd'hui le Valais moderne. Le dialogue qui s'est instauré entre Migros et notre agriculture ne peut être que profitable aux deux parties et j'espère qu'il s'intensifiera encore.

Les propos respectivement de MM. Pignat et Arnold ont bien fait ressortir les liens de plus en plus forts de Migros

et du Valais. En effet, faut-il rappeler que Migros fait en Valais 200 millions de chiffre d'affaires, verse 20 millions de salaires, emploie 1000 personnes.

Alors, dimanche, au CERM à Martigny, dans une ambiance familiale, Migros démontrait qu'aujourd'hui elle était bien valaisanne, à quelques détails près mais qu'il ne convient pas de relever un jour anniversaire et qu'elle saura corriger assez rapidement. Après tout, avec 33 000 coopérateurs en Valais, Migros ne peut être qu'un partenaire de plus dans l'économie valaisanne.

A-t-elle aidé cette économie valaisanne, en a-t-elle profité?

En effet, il y a 25 ans exactement le Valais démarrait économiquement grâce à de grands travaux et au tourisme. En même temps que Migros s'installait chez nous les grandes banques suisses. Le Valais qui ne présentait jusque-là aucun intérêt pour l'économie, devint tout d'un coup, un petit eldorado. L'histoire démontrera si les uns et les autres étaient aussi désintéressés. Ce que l'on sait avec Migros, c'est que si les intentions de départ étaient « impures » aujourd'hui les investissements consentis dans notre canton sont la preuve même d'une parfaite intégration.

C'est bien là l'enseignement qu'il faut tirer de ce 25e anniversaire.



Sierre

Elections communales, vacance de la présidence

Le NF titrait, au sujet du retrait de Me Pierre de Chastonay: « Coup de tonnerre politique ».

Personne ne sera dupe de l'orchestration de cette démission rendue publique au lendemain de l'assemblée générale du Parti radical-démocratique sierrois, au cours de laquelle celui-ci présentait ses candidats aux élections communales 1980. Selon l'interview paru le vendredi 7 novembre dans le même journal, Me Pierre de Chastonay précisait que « Loin d'être un coup de tête, (la décision) se révèle le fruit d'une objective et sérieuse prise en considération de nombreux éléments ». Il s'agit donc d'une décision qui avait été mûrement réfléchie et prise depuis déjà de nombreuses semaines. L'esprit démocratique n'aurait-il pas voulu que le président de la ville de Sierre, président de tous les Sierrois, avise sa commune et ses électeurs qu'il avait l'intention de se retirer dès sa décision prise. Non, Me Pierre de Chastonay et le comité du Parti démocratique chrétien ont tenu à garder la nouvelle secrète et à en réserver la primeur de leur parti. Est-ce en deçà ou au-delà des spéculations?

La manœuvre « politicarde » est manifeste et c'est bel et bien le Parti radical-démocratique de Sierre qui est visé. En effet, en attendant la fin du déroulement

de l'assemblée générale du PRDS du 5 novembre 1980 pour annoncer la nouvelle, on voulait empêcher les citoyens radicaux sierrois de débattre entre eux du problème posé par la vacance de la présidence. C'est méconnaître la souplesse des institutions du PRDS et le dynamisme de ces membres. L'avenir vous le confirmera!

M.H.G.

Le Parti radical sierrois élargit sa liste

Le comité directeur du Parti radical-démocratique de Sierre, réuni en séance extraordinaire le dimanche 9 novembre, a pris les décisions suivantes en ce qui concerne les élections de décembre:

1. de convoquer une assemblée générale extraordinaire le mercredi 12 novembre à 20 heures à l'Hôtel de Ville.
- Ordre du jour:
 - a) Elargissement de la liste en vue des élections communales - Présidence de la commune;
 - b) D'annuler les assemblées de quartiers qui devaient avoir lieu le 10 novembre au Café de Tservetta et le 12 novembre au Pavillon des Sports.

PRDS

Vite dit...

● La Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande (RTSR) a tenu ses assises samedi à Lausanne. Cette assemblée était consacrée à l'adoption du règlement des comptes et du budget, au rapport de direction et à l'élection du comité. Un Valaisan a été désigné à la présidence du comité directeur. Il s'agit de M. Hermann Pellegrini, inspecteur scolaire et député.

● La pose de la première pierre du complexe en béton du nouveau bâtiment administratif de la DAT de Sion a servi de prétexte à une cérémonie symbolique vendredi, à laquelle ont participé MM. Werner Haenggi, directeur de la DAT, Félix Carruzzo, président de la Municipalité, et Bernard Delaloye, directeur des Services suisses des télécommunications. Dans son bref discours, M. Haenggi a rappelé les démarches entreprises jusqu'à l'autorisation accordée par le Conseil d'administration des PTT le 7 décembre 1978. Le coût total de cette construction est évalué à 17 millions de francs.

● L'assemblée annuelle des groupements scouts du Valais s'est déroulée le dimanche 2 novembre à Savièse sous la présidence de M. Joseph-Antoine Dubuis. Le rapport du comité a fait état de l'intense activité déployée tant au niveau national que cantonal. Au chapitre des finances, un léger déficit dû à l'imposition du chalet d'Ayent par la commune et le canton a été enregistré. Cette année, l'Association bénéficie à nouveau de l'appui substantiel du Sport-Toto. En fin d'assemblée, les délégués ont procédé à l'élection de trois membres d'honneur: MM. Edmond Raboud, Vouvy, Maurice Puipe, St-Maurice, et Albert Furrer, Viège.

● Du mercredi 12 au dimanche 16 novembre, le Comptoir de Bex sera ouvert au public. Septante exposants, 4000 m² de surface, 20 000 visiteurs attendus: au fil des ans, la manifestation bellerine connaît un développement réjouissant. Hôtes d'honneur de cette 12e édition: les communes du val d'Illiez. Cette présence se concrétisera ce mercredi, jour de l'ouverture, par la participation des autorités municipales à la cérémonie du couper de ruban. En soirée, la fanfare de Morgins et les Vieux-Costumes de Troistorrens agrémenteront de productions la manifestation officielle.

Abonnez-vous
au
«Confédéré»

LES TEMPS
CHANGENT...

les concepts
publicitaires
aussi
PLUS QUE
JAMAIS
la publicité
est
l'affaire
de
spécialistes



Annonces Suisses
S. A.

Place du Midi

Sion

☎ (027) 22 30 43

Le bel imprimé
chez Montfort
Martigny